

SYNDICAT MIXTE DE REALISATION POUR LA FILIERE DE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES DU SUD GARD (SITOM SUD GARD) COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL N° 3

Le 24 mai deux mille vingt-deux, s'est réuni à 17 heures 30 le Comité Syndical du Sitom Sud Gard dans l'hémicycle de Nîmes Métropole régulièrement convoqué le 18 mai 2022, sous la présidence de Monsieur Richard TIBERINO, conformément aux articles L.5212-7 et suivants du Code des Collectivités Territoriales.

Etaient présents les délégués et suppléants suivants :

Cté Agglo. Alès Agglomération : M. David GUIRAUD, M. Christophe BOUGAREL,

Cté Agglo. Nîmes Métropole : M. Richard TIBERINO, M. Julien PLANTIER, M. Jean-Christophe GREGOIRE, Mme Pascale VENTURINI, Mme Sylvette FAYET, M. Pierre LUCCHINI, M. Emmanuel CARRIERE, M. Jacques BOLLEGUE, M. Jean-Jacques GRANAT, Mme Christine TOURNIER-BARNIER

Cté Com. Petite Camargue : M. Didier LEBOIS, M. Jean-Paul GERAUD,

Cté Com. Pays d'Uzès : M. Gérard DAUTREPPE

Cté Com. Beaucaire terre d'Argence : M. Juan MARTINEZ,

Cté Com. Pont du Gard : M. Alain LAGET

Absents:

Cté Agglo. Nîmes Métropole: M. Bernard ANGELRAS, M. Frédéric TOUZELLIER, M. Alain DALMAS, M. Jean-Luc CHAILAN, Mme Monique BOISSIERE, M. David-Alexandre ROUX, M. Yoann GILLET, M. Jean-François DURAND COUTELLE, M. Jack DENTEL, M. Frédéric BEAUME, M. Richard FLANDIN, Mme Claude de GIRARDI, M. Frédéric PASTOR, M. Patrick DE GONZAGA, M. Antoine MARCOS,

Cté Com. Petite Camargue : Martine KUFFER, Mme Katy GUYOT

Cté Com. Beaucaire terre d'Argence : M. Jean-Michel AZEMA, M. Jean-Marie GILLES

Cté Agglo. Alès Agglomération : M. Laurent CHAPELLIER

Cté Com. Pont du Gard : Mme Christelle ARMANDI

Cté Com. Piémont Cévenol : M. Lionel JEAN

Cté Com. Pays d'Uzès : M. Frédéric SALLE LAGARDE

<u>Avaient donné procuration</u>:

Patrick DE GONZAGA à Pascale VENTURINI David-Alexandre ROUX à julien PLANTIER Antoine MARCOS à Jean-Christophe GREGOIRE Katy GUYOT à Didier LEBOIS

Secrétaire de séance : Julien PLANTIER



<u>Informations données</u>:

- Décision n° 2022-03: Convention en faveur de la prise en charge et du développement de la collecte et du traitement des huiles usagées minérales ou synthétiques, lubrifiantes ou industrielles, entre le Sitom Sud Gard et l'éco-organisme CYCLEVIA
- Décision n° 2022-04: Signature du marché 2022-04 relatif à une mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement et la sécurisation de l'accès au site de l'Eco-pôle avec la Société CAP'Ingé. Prestation: 84 975 €HT soit 5,15 % du montant des travaux estimés à 1 650 000 €HT.

Approbation du PV du comité syndical du 29 mars 2022

Nombre de présents : 17

Nombre de votants : 17 + 4 pouvoirs

Abstention: 0 Contre: 0

Approuvé à l'unanimité

Point n° 1 – Régime des permanences au sein du Sitom Sud Gard

Nombre de présents : 17

Nombre de votants: 17 + 4 pouvoirs

Abstention: 0 Contre: 0

Approuvé à l'unanimité

Point n° 2 – Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2023

Nombre de présents : 17

Nombre de votants : 17 + 4 pouvoirs

Abstention: 0 Contre: 0

Approuvé à l'unanimité

Point n° 3 – Décision modificative n° 1-2022

Nombre de présents : 17

Nombre de votants: 17 + 4 pouvoirs

Abstention: 0 Contre: 0

Approuvé à l'unanimité



Point n° 4 – Vente de véhicules d'occasion

Nombre de présents : 17

Nombre de votants : 17 + 4 pouvoirs

Abstention: 0 Contre: 0

Approuvé à l'unanimité

Point n° 5 – Attribution marché n° 2022-02 Valorisation des déchets de plâtre du Sitom Sud Gard

Nombre de présents : 17

Nombre de votants : 17 + 4 pouvoirs

Abstention: 0 Contre: 0

Approuvé à l'unanimité

Point n° 6 – Rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de traitement des déchets

Nombre de présents : 17

Nombre de votants : 17 + 4 pouvoirs

Abstention: 0 Contre: 0

Approuvé à l'unanimité

La séance est levée à 18 h 15.

Le Président du Sitom Sud Gard

Richard TIBERINO